

# Notre service

- Nous vous prêtons jusqu'à 9 600 euros à un taux d'intérêt de 1,5 % (hors assurances) sans aucun frais supplémentaire.
- Nous suivons votre dossier jusqu'à la mise à disposition des fonds.
- Nous avançons directement les acomptes aux artisans.
- Nous définissons ensemble la durée du prêt.

## • Qui peut en bénéficier ?

### Tous les salariés du secteur assujetti au 1 % Logement

(y compris les salariés retraités depuis moins de 5 ans).  
Aucun plafond de revenus et aucune condition de ressources du salarié ne sont exigés.  
Aucune condition d'ancienneté au sein de l'entreprise ou de type de contrat de travail ne sont demandés.

## • Comment ?

Sur dossier, dès que le salarié a obtenu des devis d'entreprises permettant le chiffrage des travaux.

- **Taux d'intérêt** : 1,5 % (hors assurances) sans aucun frais supplémentaire.
- **Montant** : 8 000 € maximum dans la limite de 100 % du coût des travaux (ce montant peut être porté à 9 600 € selon conditions de ressources du bénéficiaire).
- **Durée du prêt** : 10 ans maximum, modulable d'un commun accord entre les parties.
- Le déblocage des fonds se fait sur présentation des factures originales d'entreprises émises depuis moins de 3 mois.
- Financement des **30 % d'acompte** à réception de votre devis d'entreprise.
- Prêt **renouvelable et cumulable**, en fonction du capital restant dû sur le premier prêt.
- Les salariés devant partir à la retraite dans les 5 ans, peuvent réaliser des travaux sur une résidence secondaire à partir du moment où elle **deviendra leur résidence principale au moment de la retraite**.



Votre correspondant unique Plurial vous accompagne dans toutes vos démarches.

### ARDENNES / MEUSE

François MANGIN • 03 24 27 76 48  
f-mangin@plurial.org

Sybille CAUTY • 03 24 27 76 43 • s-cauty@plurial.org

### EPERNAY / SÉZANNE

Frédéric NEBOUT • 03 26 51 07 82  
f-nebout@plurial.org

Martine TISSERAND • 03 26 51 07 84  
m-tisserand@plurial.org

### REIMS / CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE / VITRY-LE-FRANÇOIS

Marie-France PHILIPPOT • 03 26 04 98 73  
mf.philippot@plurial.com

Pierre RICHE • 03 26 04 98 75 • p.riche@plurial.com

### AUBE

Natacha RAGON • 03 25 43 49 98 • n-ragon@plurial.org

Jean-Jacques LEGRAND • 03 25 43 49 96  
jj-legrand@plurial.org

### HAUTE-MARNE

Frédéric NEBOUT • 03 25 55 05 84 • f-nebout@plurial.org

Evelyne DELCEUX • 03 25 07 32 04  
e-delceux@plurial.org



Ardenne, Meuse 15, bd Fabert • CS 30902 • 08209 Sedan Cedex  
Marne 7, rue Marie Stuart • BP 324 • 51061 Reims Cedex  
Aube 35, place Jean Jaurès • BP 14 • 10001 Troyes Cedex  
Haute-Marne 53, av. du Président Carnot • 52100 Saint-Dizier

[www.plurialcil.com](http://www.plurialcil.com)

# Le PRÊT PASS-TRAVAUX®



Horizon Bleu - Reims - Novembre 2007 - 07478

Et si Plurial vous aidait à embellir votre logement ?



# Le PRÊT PASS-TRAVAUX®

Vous souhaitez faire réaliser des travaux dans votre logement par un professionnel,

PLURIAL VOUS PROPOSE UN PRÊT POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HABITABILITÉ DE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE.



## Travaux financables

### A

Accès aux dépendances (greniers...)  
Acoustique (isolation)  
Adoucisseur d'eau  
Aération d'une salle de bains  
Aération des pièces principales  
Aires de jeux\*\*  
Agrandissement : création de surface habitable  
Alarme  
Aménagement extérieur dans les ensembles immobiliers (circulation des piétons et des automobiles)  
Ascenseur si immeuble d'au moins 4 étages

### B

Baignoire  
Balcons (création)  
Balcon (fermeture)  
Ballon d'eau chaude  
Boiseries extérieures (volets, fenêtres, peinture)  
Bouches d'aération réglables

### C

Cabine de douche  
Cabinet de toilettes-WC (création et changements des équipements)  
Canalisation d'eau  
Carreaux  
Carrelage au sol et mural  
Changement de fenêtre  
Charpente (réfection, entretien)  
Chauffage (amélioration du rendement)  
Chauffage (appareils de comptage et d'équilibrage pour répartition dans les ensembles collectifs)  
Chauffage (régulation)  
Chauffage central individuel ou collectif (création)  
Climatisation et chauffage groupés  
Cheminée (à feu ouvert si récupérateur de chaleur et seul moyen de chauffage de la pièce)  
Cheminée extérieure  
Cheminée : conduit  
Chenaux  
Cloisons : dépose et pose dans la surface déjà habitable  
Coin cuisine (création) sauf mobilier  
Combles  
Construction (travaux de finition des opérations de)  
Convecteurs (installation et remplacement)  
Coulis d'immeubles  
Création d'ouvertures  
Crépis

Cuisine (création) sauf mobilier  
Cumulus d'eau chaude

### D

Décoration intérieure et extérieure des ensembles immobiliers (parties communes)  
Digicode  
Distribution d'eau chaude  
Double vitrage  
Douche

### E

Echangeurs  
Economie d'énergie  
Electricité (installation ou amélioration de l'installation existante)  
Élévateur (installation)  
Energies nouvelles  
Équipements sanitaires (installation ou remplacement)  
Escaliers intérieurs  
Espaces verts dans les immeubles  
Étanchéité de la façade  
Étanchéité de la toiture  
Étanchéité des sols, murs, plafonds et seuils  
Evacuation de fumée  
Evier

### F

Façades  
Fenêtre (y compris la réfection des tours, linteau et appui)  
Forage pour l'eau : si pas de raccordement à un réseau d'eau potable  
Fosse septique

### G

Gaz  
Géothermie  
Gouttières  
Graffitis (nettoyage)

### H

Hall d'entrée\*\*  
Horloge électrique pour délestage d'appareil de régulation

### I

Insert avec récupérateur de chaleur  
Installation électrique (spots électriques à l'intérieur seulement)  
Installation gaz  
Interphone  
Isolation acoustique

Isolation des parois opaques  
Isolation des parois vitrées  
Isolation thermique du bâtiment

### J

Joints d'isolation

### L

Laine de verre  
Lambris  
Lavabo  
Locaux collectifs dans les ensembles immobiliers  
Loggias (création)

### M

Matériel de comptage des dépenses d'énergie et d'eau dans les immeubles  
Menuiseries  
Mezzanine si inférieure à 14 m<sup>2</sup> et hauteur sous plafond supérieur à 1m80  
Moquette  
Murs  
Mur de soutènement

### P

Panneaux signalétiques dans les immeubles  
Papier peint  
Parking dans les ensembles immobiliers  
Parquets  
Parties communes\*\*  
Peinture  
Peinture de volets  
Persiennes  
Perçement d'une fenêtre dans la salle de bains  
Perçement d'une porte-fenêtre dans le séjour  
Pignon de toit  
Plafonds  
Planchers (sols)  
Plomberie  
Pompes à chaleur  
Portes (élargissement)  
Porte d'entrée blindée ou pas  
Portes sur logement d'habitation (suppression)  
Pose et dépose de cloisons  
Puits : si seul moyen de raccordement à un réseau d'eau potable

### R

Raccordements : eau, électricité, gaz et tout à l'égout  
Radiateurs (y compris sèche-serviettes)  
Rampe d'escalier, d'accès aux combles :

avec travaux d'agrandissement  
Ravalement, isolant de la façade ou imperméabilisant  
Récupérateur de chaleur  
Réductions des dépenses de consommation d'énergie  
Restructuration du logement  
Revêtements muraux (pose et dépose)  
Robinet thermostatique

### S

Salle de bains : Création et amélioration d'une deuxième salle de bains sauf mobilier  
Sanibroyeur  
Sèche-serviettes  
Sécurité dans les parties communes intérieures ou extérieures des immeubles  
Sécurité dans les sous-sols d'immeubles  
Sécurité des ascenseurs  
Serrure 3 points  
Sols (revêtements)

### T

Toitures (tuiles, ardoises...)  
Traitement du bois et des charpentes

### V

Ventilation des pièces  
Véranda  
Volets (y compris peinture)

### Z

Zinguerie

\*\* Travaux de copropriété.

